



*Projet de territoire*

# 18<sup>e</sup>

QUARTIER

## Goutte-d'or

Depuis plusieurs années, les quartiers populaires parisiens font l'objet d'une attention particulière. Dans le cadre d'un projet global conduit par Gisèle Stievenard, adjointe au Maire de Paris chargée de la Politique de la ville et de l'engagement solidaire, la Ville de Paris et ses partenaires : l'État, la Région, l'ACSE, l'ANRU, la Caisse d'allocations familiales, les bailleurs sociaux... se mobilisent pour renforcer l'intervention en direction des quartiers où l'exclusion urbaine, économique et sociale est plus importante qu'ailleurs. Le projet de Paris pour ses quartiers populaires concerne 330 000 Parisiennes et Parisiens et se décline à l'échelle locale, en lien étroit avec les maires d'arrondissement

Fondée sur une approche globale et transversale, la Politique de la ville permet d'aborder toutes les questions ayant un impact sur la vie des quartiers en favorisant la participation des habitants et le rôle des associations.

Quatorze quartiers ont été identifiés comme prioritaires au titre de la Politique de la ville et sont inscrits dans le Contrat urbain de cohésion sociale signé entre la Ville et l'État, dont le quartier Goutte-d'Or dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

La Délégation à la politique de la ville et à l'intégration est chargée de la mise en œuvre de cette politique, en permettant de construire un cadre commun d'action et de mobilisation des moyens de chaque partenaire. Au niveau local, ce cadre commun est formalisé dans un projet de territoire.

Le projet de territoire du quartier Goutte-d'Or est issu de la réflexion collective des acteurs impliqués dans la vie du quartier, conduite par la mairie d'arrondissement et animée par l'équipe de développement local. Il constitue la « feuille de route » que se sont donnée les partenaires pour améliorer la vie de ce territoire. Je souhaite qu'il soit utile à tous et permette de renforcer la qualité des collaborations au service de nos concitoyens qui en ont le plus besoin.

Alain WEBER

Délégué à la Politique de la ville et à l'Intégration

# Quartier Goutte d'or



Dans le sud du 18<sup>e</sup> arrondissement, le quartier de la Goutte-d'Or est inscrit dans la géographie prioritaire de la Politique de la ville depuis 1984. Densément peuplé, ce quartier faubourien est particulièrement animé et fréquenté. Centralité immigrée importante (37 % des habitants sont nés à l'étranger, contre 20 % à Paris), son attractivité est d'échelle métropolitaine, renforcée par une forte activité commerciale (32 commerces pour 1 000 habitants, contre 29 pour 1 000 à Paris). L'espace public, particulièrement investi du fait de cette attractivité, connaît par ailleurs d'importants conflits d'usages qui pèsent sur le quotidien des habitants.

Le parc d'habitat ancien dégradé (20 % de logements sans confort, contre 9,5 % à Paris) fait l'objet d'une intervention publique de longue date. À l'issue du programme actuel faisant l'objet d'une convention avec l'Agence nationale de

la rénovation urbaine (ANRU), le quartier comptera 20 % de logements sociaux, de nouveaux équipements (écoles, crèches, espaces verts, espaces culturels) auront été créés, l'espace public sera réaménagé et de nouveaux locaux commerciaux et associatifs auront été livrés.

L'évolution sociodémographique entre 1999 et 2006 fait apparaître une augmentation de 15 % des professions intermédiaires et des cadres, qui atteignent 50 % de la population. Dans le même temps, les indicateurs de précarité demeurent parmi les plus élevés des quartiers populaires parisiens : 27,9 % des foyers vivent sous le seuil des bas revenus en 2009 (11,8 % à Paris) ; 10,6 % des ménages sont allocataires du RSA (5 % à Paris) ; 14,7 % de bénéficient de la CMU-C (6,4 % à Paris).

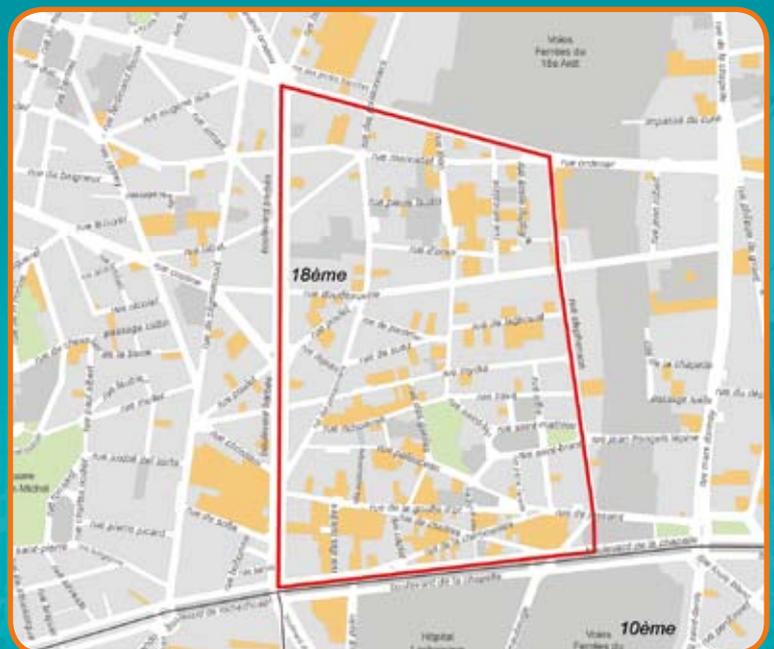
La proportion des jeunes dans la population est particulièrement importante : un tiers des habitants ont moins de 25 ans (27,8 % à Paris, données 2006). Parmi les moins de 20 ans, 47 % vivent dans un foyer à bas revenus (données CAF 2008).

Le retard scolaire est très fréquent : la moitié des élèves de sixième sont en retard d'un an ou plus en 2009 (16,3 % à Paris), dans un contexte d'augmentation de

l'évitement scolaire (+104 % d'effectif dans l'élémentaire privé entre 2003 et 2008). Par ailleurs, 43,9 % de la population de plus de 15 ans est sans diplôme (25,2 % à Paris).

En lien et avec le soutien des acteurs publics intervenant dans le champ social, éducatif et culturel, un tissu associatif dense et ancien d'une cinquantaine de structures participe à la valorisation du territoire et à l'amélioration des conditions de vie des habitants. Aujourd'hui, le projet de territoire réaffirme la nécessité de lutter contre la précarité et d'accroître l'autonomie sociale des populations les plus fragiles, notamment à travers des projets éducatifs, et en tirant profit des profondes transformations urbaines et sociales en cours.

**Contrat urbain de cohésion sociale  
Périmètre du quartier**





Une mobilisation et des projets renouvelés en faveur des populations les plus fragiles

## Objectifs

- **Faciliter et renforcer les parcours d'insertion professionnelle** des personnes les plus éloignées de l'emploi
- **Aller à la rencontre des publics** et assurer une médiation avec les dispositifs existants
- **Renforcer l'information et l'accès aux droits, à la santé et à l'ensemble des services** du quartier, de l'arrondissement et de la ville et simplifier les parcours de suivi social
- **Accueillir et accompagner les populations étrangères** pour faciliter les parcours d'intégration

## Projets et pistes d'action

- Consolidation de l'**Espace de proximité emploi**
- Poursuite et renforcement des **actions de formation linguistique professionnalisantes**
- Structuration d'une **offre locale d'insertion dans les filières de la mode et des métiers « verts »** (gestion des espaces verts, jardinage, etc.)
- Développement de **chantiers d'insertion, passerelles entreprises**, etc. en lien avec les opportunités d'**emploi** de l'arrondissement (hôtellerie, gardiens d'immeuble, etc.)
- Mise en place d'**événements de proximité** : forums emploi, découvertes des métiers, ...
- Renforcement de la **prescription et de la formation en anticipation des recrutements** au titre des **clauses d'insertion** liées au projet de renouvellement urbain
- Mise en place d'un pilotage local permettant de **flécher les mesures et dispositifs Ville en direction des habitants du quartier** (emplois aidés, Programme départemental d'aide à l'emploi (PDAE), formation, etc.)
- Appui sur de nouveaux **relais d'information et de médiation** (bailleurs, correspondants de nuit, associations de locataires, parents d'élèves, opérateur de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, etc.)
- Poursuite des **actions d'information et d'animation** dans le cadre des Rendez-vous en plein air
- Poursuite des **permanences d'accès au droit** mises en place dans les associations
- Développement des **partenariats entre le Point d'accès au droit (PAD) et les autres acteurs locaux** (centre social, écrivains publics, permanences sociales)
- Développement des actions menées par l'Atelier santé ville (nutrition, accès aux soins, santé psychosociale)
- Développement et visibilité pour les habitants et les travailleurs sociaux de l'**offre en formations linguistiques** (plaquette d'information 18<sup>e</sup>, parcours linguistiques professionnalisants à l'échelle du 18<sup>e</sup>)
- Amélioration de la **connaissance des besoins et des leviers locaux en matière d'intégration** (éducation, accès aux droits, réseaux sociaux et économiques communautaires, valorisation des cultures d'origine et des parcours de migrants...)
- Poursuite et renforcement des **actions en direction des vieux migrants**, comme le café social
- Poursuite des actions en faveur de l'**accès à la santé des populations étrangères** (accès aux soins et médiation pour l'aide médicale d'État, prévention)
- Poursuite des actions de **valorisation de l'apport des cultures étrangères** en s'appuyant notamment sur la Charte de coopération culturelle entre la Direction des affaires culturelles et la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration



## Un projet de quartier avec et pour les jeunes

### Objectifs

- **Ouvrir des opportunités et des perspectives pour les enfants et les jeunes** adolescents du quartier les plus en difficultés
- **Renforcer la confiance entre les adultes de l'environnement de l'enfant** (parents, écoles, associations...) pour favoriser la continuité éducative et la réussite des enfants
- **Lutter contre les ruptures de parcours** et favoriser l'accès à l'emploi et à la formation
- **Réduire le cloisonnement entre les générations et permettre aux jeunes de vivre positivement les transformations du quartier**

### Projets et pistes d'action

- Renforcement de l'**offre de loisirs péri et extra scolaire** dans le nord du quartier
- Mise en place d'**actions type « ateliers de rue »** dans l'**espace public** pour se rapprocher des enfants et de leurs familles et faire le lien avec les structures de loisirs et d'activités artistiques et sportives
- Poursuite de la **Réussite éducative** par le développement de parcours individualisés et d'actions collectives
- Poursuite de l'**accompagnement scolaire** par la Direction des affaires scolaires, l'Éducation nationale et les associations
- Poursuite et élargissement des **actions de soutien à la parentalité**
- Mise en œuvre des **projets portés par les parents d'élèves** et développement d'actions permettant aux familles et à l'école de « mieux collaborer » pour la réussite des enfants
- Soutien et développement des **jardins pédagogiques** dans les écoles, les crèches et les centres de loisirs
- Poursuite du **partenariat de la Mission locale avec les acteurs éducatifs locaux**
- **Sensibilisation-préparation de jeunes aux nouveaux métiers de l'audiovisuel** et du spectacle en lien avec Paris Mix
- Augmentation de l'**accès des jeunes aux emplois réservés dans le cadre des clauses d'insertion**
- Élaboration et mise en œuvre d'un **plan de lutte contre les discriminations** dédié aux questions d'orientation et d'insertion des jeunes à l'échelle du 18<sup>e</sup>
- Développement d'actions articulant **prévention, médiation et animation dans l'espace public**
- Participation des **jeunes habitants à l'élaboration de projets** en lien avec les associations et les équipements jeunesse (centre musical FGO Barbara, Espace jeunes, club de prévention, ...)
- Aide à la constitution d'**associations portées par de jeunes habitants**
- Accompagnement des **pratiques culturelles amateurs**
- Engagement d'une réflexion sur les possibilités de faciliter l'**accès des jeunes du quartier au logement social** (familial ou étudiant)
- Poursuite de l'expérimentation d'un **espace de médiation parents-adolescents**



Des transformations au service de la qualité de vie urbaine et de la cohésion sociale

## Objectifs

## Projets et pistes d'action

- **Œuvrer collectivement pour des espaces publics de qualité** pour tous et créer des opportunités d'animation et de régulation
  - Poursuite de la **Gestion urbaine de proximité (GUP)** : par exemple, requalification de micros-espaces dégradés, sensibilisation aux questions environnementales et de proximité, formations des acteurs locaux par la coordination toxicomanies, animation des « dents creuses » ou parcelles en devenir (végétalisation, interventions artistiques, ateliers de recyclages, repas de quartier...), veille territoriale...
  - Développement du **programme Nature +** : jardins partagés dans les parcs, les immeubles, les écoles, végétalisation de l'espace public, animation du réseau de porteurs de projets, ...
  - Poursuite de la coordination de la programmation des « **RDV en plein air de la Goutte-d'Or** » (stands d'information, animations...)
  - Amélioration de l'**information des habitants sur l'avancement du Programme de rénovation urbaine** (concertations, réactualisation des panneaux d'informations des chantiers, stands exposition pendant les RDV en plein air de la Goutte-d'Or, lettres d'information Direction de l'urbanisme-Délégation à la politique de la ville et à l'intégration
- **Lutter contre l'isolement des familles et les problèmes de voisinage** pour contribuer aux solidarités et au vivre ensemble
  - **Soutien aux amicales de locataires et aux habitants « relais »** : appui à la création d'amicales, poursuite groupe de travail, aide à l'émergence de collectifs, appropriation du local partagé des amicales...
  - Renforcement des liens entre les **associations de proximité** en rez-de-chaussée et les habitants du même immeuble
  - Développement d'**actions d'animation et de médiation** sur des sites de tensions
  - Consolidation et systématisation des **actions d'accueils des nouveaux locataires** dans leur quartier, lors des livraisons d'immeubles
  - Étude d'opportunité sur la mise en place d'une **accorderie** (système d'échange de services entre habitants sur le modèle québécois)
  - Poursuite de la programmation d'**événements festifs et culturels** dans le quartier, avec une participation accrue des habitants
- **Valoriser les écoles du quartier** pour renforcer leur attractivité auprès de l'ensemble des familles
  - Valorisation des **projets des écoles en direction des familles et des partenaires** de quartier par des modes de communication diversifiés
  - Soutien à l'émergence de **projets portés par les parents d'élèves**, vecteurs d'information sur les écoles auprès des autres parents
  - Poursuite et renforcement des **actions menées entre les structures petite enfance/ protection maternelle et infantile (PMI)** et les écoles maternelles
- **Diversifier et dynamiser les activités économiques locales** (commerces, artisanats, métiers d'art) pour valoriser les atouts du territoire
  - Mise en place d'actions d'**appui aux professionnels de la mode** pour l'émergence de formes collectives d'organisation et de mutualisation
  - Appui au développement d'un **pôle artisanal dans le quartier autour de la mode et de la création**
  - Élaboration et mise en œuvre d'un **plan de développement de l'économie sociale et solidaire dans le quartier**
  - Poursuite de l'animation de la **commission pieds d'immeuble Goutte-d'Or** : attribution des locaux concertée avec les bailleurs et les acteurs économiques selon une stratégie de développement local
  - Élaboration d'un **plan de communication** et d'une stratégie de « marketing territorial »



# Des réalisations pour le quartier

■ **Renouvellement urbain en voie d'achèvement** : 700 logements sociaux construits (600 à venir) et 200 réhabilités, le square Léon réaménagé, la plupart des aménagements de voirie réalisés et plus de la moitié des équipements (école Duployé, centre musical Fleury Goutte-d'Or Barbara) et locaux associatifs (Point d'accès au droit, Centre social, Atelier santé ville, café social pour vieux migrants, conservatoire associatif, entreprise d'insertion) livrés

■ **Animation d'une commission sociale logement** et organisation d'accueil de nouveaux locataires lors des livraisons de logements sociaux

■ **Coordination du travail sur les locaux en pied d'immeuble** pour qualifier l'offre commerciale et renforcer les services aux habitants : 37 locaux commerciaux et 24 locaux associatifs attribués depuis 2003

■ **Mise en place de la Gestion urbaine de proximité** : veille permanente sur les dysfonctionnements urbains et réalisation d'un programme d'une trentaine d'actions par an, par exemple de végétalisation du quartier et d'éducation à l'environnement

■ **Mise en place d'une coordination emploi** avec les acteurs associatifs du quartier, ouverture d'un espace de proximité emploi et développement d'actions partenariales entre la mission locale et les associations jeunesse du quartier

■ **Appui aux associations offrant des formations linguistiques** et construction d'une offre de formations linguistiques professionnalisantes

■ **Élaboration d'un plan de soutien aux professionnels** de la mode du quartier (formations linguistiques, techniques, commerciales, aide à la structuration d'une grappe d'entreprises et à la formalisation des activités, marketing territorial)

■ **Mise en place de l'Atelier santé ville pour réduire les inégalités sociales** et territoriales de santé en lien avec les habitants, les associations et les acteurs socio-sanitaires du quartier

■ **Lancement des rendez-vous en plein air de la Goutte-d'Or**, avec une trentaine de partenaires, associations, services de la ville, bailleurs, pour informer tous les étés les habitants sur les ressources locales, ou pour mener des actions de prévention et d'animation sur l'espace public

■ **Lancement d'un fonds de soutien aux initiatives des habitants** ayant contribué à plus d'une vingtaine de projets (fêtes de voisins, promenades de découverte du quartier, jardins partagés, club de modélisme, arbre de Noël...)

■ **Mise en place du dispositif de Réussite éducative** et mise en œuvre d'actions de soutien à la fonction parentale

■ **Appui aux associations d'accompagnement à la scolarité** et travail avec l'Éducation nationale sur les relations école-famille

■ **Mobilisation des acteurs du quartier autour de la question des loisirs** avec la réalisation d'une étude sur les loisirs et la publication d'un guide sur l'offre locale

■ **Chaque année, environ 50 projets sont financés** dans le cadre de l'appel à projets Politique de la ville

# Équipe de développement local



## Missions

L'équipe de développement local (EDL) est chargée, au sein de la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration, de la mise en œuvre de la Politique de la ville dans le territoire sur lequel elle intervient. Elle est composée d'un(e) chef de projet et de chargé(e)s de développement local. Elle travaille en lien étroit avec la mairie d'arrondissement. Pour chaque quartier, les partenaires locaux se concertent et définissent, dans un projet de territoire, les objectifs et les actions à mettre en place pour répondre aux enjeux de lutte contre l'exclusion.

Dans ce cadre, l'équipe de développement local a pour principales missions :

- L'enrichissement et le partage des **connaissances** sur la vie du quartier et les besoins des habitants
- Le pilotage dans le temps du **projet de territoire**
- L'impulsion, l'accompagnement et la coordination des **actions** menées sur le territoire
- La **mise en réseau** des acteurs locaux (associatifs, institutionnels)
- Le **développement des ressources** du territoire par la recherche, l'émergence et l'accompagnement des porteurs de projets
- Le soutien aux initiatives et à la **participation des habitants**
- La mise en œuvre de l'**appel à projets** commun État/Ville de Paris
- L'**accompagnement des demandes de subventions** présentées au titre des dispositifs liés à la Politique de la ville, en relation avec les partenaires financiers (État, Région, ACSE, ANRU...) et les directions de la Ville
- L'**information** des habitants et des partenaires sur les ressources existantes et les projets en cours
- Le copilotage du ou des **projets urbains** pour les territoires inscrits au Grand projet de renouvellement urbain de la ville de Paris

## Contacts

**Guillaume HUET**  
*Chef de projet*  
[guillaume.hueta@paris.fr](mailto:guillaume.hueta@paris.fr)

**Élisa MERLO-ZEITOUN**  
*Chargée de développement local*  
 - Gestion urbaine de proximité, cadre de vie  
 - Lien social, accès au droit  
 - Santé  
[elisa.merlo@paris.fr](mailto:elisa.merlo@paris.fr)

**Fanny VAYSSIERE**  
*Chargée de développement local*  
 - Éducation  
 - Jeunesse  
 - Culture  
[fanny.vayssiere@paris.fr](mailto:fanny.vayssiere@paris.fr)

**Nadège DEGREMONT**  
*Chargée de développement local*  
 - Emploi  
 - Insertion  
 - Développement économique  
[nadega.degremont@paris.fr](mailto:nadega.degremont@paris.fr)

### Équipe de développement local Goutte-d'Or

60-62, rue Myrha  
 75018 Paris  
 Tél. : 01 53 09 99 52 / 55 / 58

### Délégation à la politique de la ville et à l'intégration Mairie de Paris

6, rue du Département  
 75019 PARIS  
 Tél. : 01 53 26 69 00

## Mairie d'arrondissement

**Frédérique PIGEON**  
*Conseillère de Paris. Chargée de la Politique de la ville et des services publics*  
[frederique.pigeon@paris.fr](mailto:frederique.pigeon@paris.fr)  
 Mairie du 18<sup>e</sup> - 1, place Jules Joffrin - 75018 Paris - Standard: 01 53 41 18 18